

A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION

Rapport annuel 2009

Transition du Secrétariat du NEPAD à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD



Travailler pour la Prospérité de l'Afrique

L'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Agence NEPAD)

1 Juin, 2010

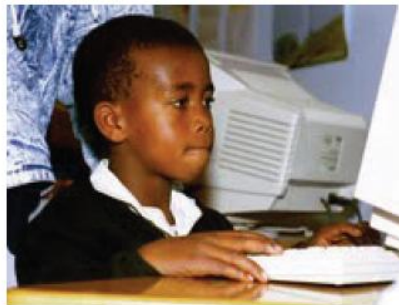


Table des matières

	Page
Avant-propos par Dr Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD	2
INTRODUCTION	3
L'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union Africaine	3
Principales activités et faits marquants de l'année 2009	3
Janvier - Mars 2009	3
Avril - Juin 2009	5
Juillet - Septembre 2009	5
Octobre - Décembre 2009	6
LES DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES DES PROGRAMMES SECTORIELS	
Agriculture et sécurité alimentaire	8
Développement des capacités	8
Environnement	9
Genre	10
Gouvernance	11
Santé	12
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	12
Infrastructure, énergie, transports et eau	13
Sciences et Technologie	15
Commerce et Access aux marchés	18
Éducation et culture	18
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR	19

Avant-propos

Au nom l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence NEPAD), permettez-moi de présenter une version résumée de notre Rapport annuel pour la période allant de janvier à décembre 2009. Ce rapport met en lumière nos plans, programmes et activités au cours de la période écoulée.

Le rapport est présenté dans un contexte de défis pour le continent africain, les états et les structures institutionnelles régionales qui sont chargées de mettre en œuvre les décisions des pouvoirs publics sur les questions de développement en Afrique. Il existe cependant des motifs de satisfaction et l'avenir s'annonce prometteur pour notre continent, qui regorge de ressources, à la fois intellectuelles et naturelles. Le processus de transformation de l'Afrique est en cours, ainsi qu'en atteste par exemple le taux moyen de croissance économique, constamment en hausse, qui a avoisiné les 4 à 5% ces dernières années, en dépit des effets négatifs de la crise économique et financière mondiale. Le défi à relever réside dans le fait que, sur les 900 millions d'habitants que compte le continent, nombreux sont ceux qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté. A seulement cinq ans de l'échéance fixée à 2015 pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est évident que de nombreux pays africains ne pourront pas atteindre cet objectif. Ces problèmes structurels ont été exacerbés par une crise financière qui a débuté à la fin de 2007, et qui perdure, et qui a eu des conséquences graves sur l'Afrique.

Le continent a, malgré tout, poursuivi tant bien que mal sa marche en avant. C'est dans ce contexte que le processus d'intégration du Nouveau Partenariat pour le Développement (NEPAD) dans les structures et processus de l'Union Africaine (UA) a connu un regain de dynamisme en 2009. A cet égard, le Secrétariat du NEPAD a subi une transformation, devenant l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (Agence du NEPAD). Pour le programme et le processus du NEPAD, l'Agence du NEPAD a continué à bénéficier du solide appui et de la coopération de la part des instances dirigeantes de l'UA / NEPAD, des états, des Communautés économiques régionales (CER) et institutions partenaires, y compris les agences du Système des Nations Unies et les organisations de la société civile. Comme l'intégration de l'UA / NEPAD touche à sa conclusion logique, j'ai bon espoir que nous continuerons à bénéficier du soutien de tous les partenaires majeurs des amis de l'Afrique au sein de la nouvelle Agence du NEPAD.

En ma qualité de Secrétaire exécutif, j'ai toujours pu compter sur les conseils et le soutien stratégiques des Présidents du Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, de la Commission de l'UA ainsi que sur

ceux des co-présidents du Comité de pilotage du NEPAD et, grâce à nos efforts conjugués, la définition finale du mandat, du profil et de la structure de l'entité succédant au Secrétariat du NEPAD - l'Agence du NEPAD seraient actualisées en 2010.



Comme en témoigne ce Rapport annuel 2009 du Secrétariat du NEPAD, vous constaterez que le Secrétariat a continué à apporter son soutien aux efforts continentaux, régionaux, et nationaux déployés pour approfondir l'intégration régionale afin de promouvoir le développement de l'Afrique. En raison de l'interdépendance des facteurs socio-économiques et politiques liés aux besoins en développement de l'Afrique, le NEPAD a mis un accent particulier, en 2009, sur l'assistance aux pays africains pour la réalisation des OMD en exigeant de ses programmes sectoriels des résultats concrets. Je suis heureux de constater que 2009 a fourni une bonne base à nos efforts collectifs constants pour faire ce que nous devons faire pour l'Afrique et ses populations.

Dr. Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire Exécutif
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD

En février 2010, la 14ème session ordinaire de la Conférence de l'UA tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, a adopté la décision (Assembly/AU/Dec.283 (XIV)) sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, dont la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD.



Le Secrétariat du NEPAD a joué un rôle clef au cours des délibérations durant la session spéciale du Forum du Partenariat Africain (APF) portant sur l'Afrique et le Changement climatique. Septembre 2009, Addis-Abeba, Ethiopie

Introduction

Alors que l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine a été le thème principal de l'année 2009 et continue à absorber beaucoup de temps en termes de planification et de coordination, le Secrétariat a continué à assurer une orientation intellectuelle et un soutien technique et politique dans les domaines prioritaires du programme pour lesquels il a été mis en place. Le NEPAD s'est trouvé au cœur de certains jalons importants dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance, le renforcement des capacités, le genre, le développement des infrastructures, l'éducation et la santé, la science et la technologie, le commerce et l'accès aux marchés, l'environnement et le changement climatique.

LE NEPAD, SON CONTEXTE ?

En 2001, l'Afrique a adopté le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre stratégique panafricain de développement socio-économique de l'Union africaine (UA). Le NEPAD est à la fois une vision et un cadre politique pour l'Afrique au XXI^{ème} siècle. Il s'agit d'une initiative novatrice, animée par les dirigeants africains et ayant pour objectif de contribuer à relever les défis cruciaux auxquels se trouve confronté le continent, en l'occurrence la pauvreté, les difficultés de développement et la marginalisation de l'Afrique au plan international. Le NEPAD offre aux pays africains des possibilités uniques de prendre pleinement le contrôle de leur programme de développement, de mieux unir leurs efforts et de coopérer plus efficacement avec les partenaires internationaux.

Ce rapport donne un aperçu des principales activités et du travail du Secrétariat du NEPAD en 2009. Comme les lecteurs le constateront, le thème principal de 2009 était l'intégration du NEPAD dans

les structures et processus de l'Union africaine. Toutefois, le rapport traite également des faits marquants de l'année sous revue, y compris la direction du Secrétariat du NEPAD dans les secteurs prioritaires tels que définis dans le cadre de travail du NEPAD.

Principales activités et faits marquants

JANVIER - MARS 2009

Le premier trimestre de l'année a été marqué par la tenue du 12^{ème} Sommet de l'Union africaine du 31 Janvier au 3 Février à Addis-Abeba (Ethiopie). Le Sommet a ratifié la recommandation faite par le Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) sur la nécessité de maintenir marque identitaire de l'institution NEPAD au sein de l'Union africaine. Le Sommet a réaffirmé que depuis la création du NEPAD sa vision et son programme sont restés intrinsèques à l'UA.

Le 12^{ème} Sommet de l'UA a également entériné la nomination de Dr Ibrahim Assane Mayaki comme nouveau Secrétaire Exécutif du NEPAD sur recommandation du Sommet du HSGIC du NEPAD et du Président de la CUA.

Ce premier trimestre a également vu l'adoption par le Comité de Pilotage du NEPAD des principaux résultats de la rencontre des parties prenantes NEPAD- SADC qui s'est tenue à Midrand, Afrique du Sud en Décembre 2008. Grâce à ce processus, le Secrétariat du NEPAD a par la suite renouvelé son engagement avec les acteurs non-étatiques en Afrique, notamment les médias, le secteur tertiaire et les institutions de recherche – reconnaissant l'importance de l'établissement de relations de partenariat sans exclusive pour la mise en œuvre du NEPAD.

L'INTEGRATION DU NEPAD DANS LES STRUCTURES ET PROCESSUS DE L'UA

L'élément majeur en 2009 a été la poursuite des efforts de finalisation de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, tels qu'énoncés dans la décision du deuxième Sommet de l'UA de Maputo, afin d'harmoniser les activités du NEPAD et celles de l'UA.

Compte tenu de leur ambition et œuvre commune qui est l'essor des peuples africains, il est impératif d'intégrer les activités du NEPAD dans l'UA et d'améliorer et renforcer ainsi le mandat et les résultats de cette dernière.

Le NEPAD a été officiellement adopté en tant que cadre de développement socio-économique intégré pour l'Afrique par la 37^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), tenue à Lusaka en Zambie, en juillet 2001. L'approbation du NEPAD incarne l'engagement des dirigeants africains et des peuples à se fixer de nouvelles priorités et approches pour la mutation socio-économique et le développement du continent. Après de nombreuses réflexions aux niveaux national, régional et continental, le programme du NEPAD a également été guidé par les recommandations des 21^{ème} et 22^{ème} Sommets du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargés de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA.

En février 2010, la 14^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'UA tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, a adopté la décision (Assembly/AU/Dec.283 (XIV)) sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA. Cette dernière prévoit la création de l'Agence de la planification et de coordination du NEPAD (Agence NEPAD) en tant qu'organe technique de l'UA pour remplacer le Secrétariat du NEPAD. Il ya eu une réorientation stratégique de l'approche sectorielle du Secrétariat du NEPAD qui autrefois mettait l'accent sur les domaines prioritaires, et qui dorénavant adoptera une démarche fonctionnelle militant en faveur des interconnexions. La structure de l'Agence s'articule autour de cinq grandes directions liées entre elles qui sont supervisés et dirigées par le Bureau du Secrétaire exécutif. Il s'agit de: Stratégie et gestion du savoir; Harmonisation des politiques et formulation des programmes; Mise en œuvre et coordination des programmes, Partenariats et mobilisation des ressources et Communication et Services administratifs généraux.

Le mandat spécifique de la nouvelle Agence NEPAD est défini comme suit:

- (a) Faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes / projets prioritaires de l'Afrique au plan continental et régional;
- (b) Mobiliser les ressources et les partenaires pour soutenir la mise en

œuvre des programmes et projets prioritaires de l'Afrique ;

- (c) diriger et coordonner la recherche et la gestion du savoir ;
- (d) suivre et évaluer la mise en œuvre des programmes et des projets ; et
- (e) plaider pour la vision, la mission et les valeurs/principes fondamentaux de l'UA et du NEPAD.

Le NEPAD est un organe technique de l'UA, et à ce titre, son orientation stratégique s'articule autour des Piliers stratégiques de la Commission de l'UA. Les activités du NEPAD sont essentiellement axées sur des thématiques liées à ces quatre piliers: i) Paix et sécurité; ii) Développement, intégration et coopération; iii) Valeurs communes; et iv) Renforcement des capacités et des institutions. Cela permet au NEPAD de définir clairement sa contribution à la réalisation des objectifs de l'UA. Les six thèmes qui guident les activités sectorielles du NEPAD se définissent comme suit:

- a) Agriculture et sécurité alimentaire;
- b) Changement climatique et gestion des ressources naturelles;
- c) Intégration régionale et infrastructures;
- d) Développement humain;
- e) gouvernance économique et d'entreprise
- f) Questions transversales

Ces thèmes sont également conformes avec les nouveaux enjeux continentaux et mondiaux ainsi qu'avec les recommandations de l'UA et d'autres grandes réunions internationales. L'approche thématique adoptée par le NEPAD traduit son changement de cap, l'approche basée sur les activités sectorielles ayant été abandonnée au profit d'une gestion basée sur les programmes et axée sur les résultats. En conséquence, divers secteurs œuvreront de concert afin d'atteindre les objectifs thématiques. Les secteurs prioritaires du NEPAD demeurent les mêmes qui figuraient dans le document original stratégique du NEPAD, à savoir:

- Agriculture et sécurité alimentaire;
- Environnement et tourisme;
- Infrastructures (transport, eau et assainissement, énergie, et technologies de l'information et de communication - TIC);
- Education et santé;
- Commerce, accès aux marchés, investissement et secteur privé;
- Science et technologie;
- Gouvernance;
- Genre, et,
- Renforcement des capacités qui est une question transsectorielle.

Les principaux cadres de travail de l'UA / NEPAD formulés ces dernières années avec l'appui des



(G-D) son Excellence le Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique de l'Éthiopie, Mr Meles Zenawi; le Président de la Commission de l'Union Africaine, Mr Jean Ping ; et le Secrétaire Exécutif

parties prenantes africaines et des partenaires sont en cours d'harmonisation avec les cinq domaines thématiques définis ci-dessus. Il s'agit des cadres suivants: le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA); le Plan d'Action Consolidé sur les Sciences et la Technologie en Afrique (CPA); le Plan d'action pour l'environnement (PAE), et les plans d'action sous-régionaux pour l'environnement (SREAPs); le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA); le Plan d'action à court terme du NEPAD pour les infrastructures (STAP); le Programme du NEPAD pour le développement spatial (SPD); et le Cadre stratégique pour le renforcement des capacités.

AVRIL - JUIN 2009

En avril, Dr Ibrahim Assane Mayaki a pris officiellement ses fonctions en tant que Secrétaire exécutif au Secrétariat du NEPAD à Midrand (Afrique du Sud), en remplacement de l'Ambassadeur Stephen Olukorede Willoughby, qui avait été Secrétaire exécutif par intérim depuis janvier 2008.

En mai, le Dr. Mayaki a fait rapport sur les activités du Secrétariat du NEPAD à la 37^{ème} réunion du Comité de pilotage du NEPAD à Midrand (Afrique du Sud). Ce fut sa première intervention devant le Comité.

Le Secrétariat du NEPAD a été impliqué dans la 12^{ème} réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), qui s'est tenue le 10 juin à Rome (Italie). Le Forum a examiné les répercussions et les réponses à la crise financière et économique mondiale; la sécurité, le changement climatique, et l'avenir du FPA en tant que forum de dialogue entre l'Afrique et ses partenaires au développement. Les réformes du FPA ont été adoptées au FPA de Rome

Au cours 21^{ème} Sommet du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC), les dirigeants africains ont officiellement installé Dr. Ibrahim Mayaki dans ses

fonctions de Secrétaire Exécutif du NEPAD. Il est ainsi devenu le troisième titulaire de ce poste, à la suite du Professeur Wiseman Nkuhlu de l'Afrique du Sud (2001–2005) et du Professeur Firmino Mucavele du Mozambique (2005–2008). La réunion a également adopté les recommandations de la Commission de l'UA / NEPAD pour le Sommet G8-Afrique à L'Aquila, en Italie.

En outre, le 21^{ème} Sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC), a officiellement recommandé la mise en place de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD pour remplacer le Secrétariat du NEPAD.

Le Secrétariat a également collaboré avec la CEA et l'Unité d'appui de l'OCDE sur les matériels et les outils de savoir sur les changements climatiques et la finance du carbone, qui ont été présentés aux négociateurs africains en vue de les sensibiliser et de renforcer leur capacité de participation effective à la Conférence de Copenhague et aux réunions de négociation qui la précèdent. Il s'agit de: "Enjeux climatiques pour l'Afrique: de Bali à Copenhague" et «Le financement des changements climatiques en Afrique », qui ont été présentés aux négociateurs et ministres africains au cours de la session extraordinaire des experts de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en mai 2009.

JUILLET - SEPTEMBRE 2009

Le dirigeant libyen, Mouammar Gaddafi, Président de l'Union africaine et les dirigeants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Angola, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Nigeria et du Sénégal, et le Président de la CUA, ont rejoint leurs homologues lors du Sommet du G8 de Juillet et du G8/Dialogue avec l'Afrique à l'Aquila, en Italie. Les dirigeants ont discuté de la réponse mondiale aux répercussions de la crise financière mondiale sur l'Afrique, ainsi que des problématiques du changement climatique, de la paix et de la sécurité en Afrique, et du e-gouvernement (administration en ligne). Le principal résultat du sommet du G8 de l'Aquila a été les 20 milliards de dollars EU alloués à l'Initiative de l'Aquila sur la sécurité alimentaire (AFSI).

Toujours en Juillet, un consensus s'est dégagé, lors de la Réunion de consultation du Groupe de pilotage continental (CSG) à Accra, au Ghana, sur le projet final de Cadre stratégique de développement des capacités (CDSF). Les parties prenantes (y compris les universités et les instituts de recherche africains) ont recommandé de formaliser la CSG en un organe consultatif du NEPAD présidé par le Secrétaire Exécutif du NEPAD. Il a également été proposé d'inscrire un point concernant le CDSF à l'ordre du jour de la réunion de janvier 2010 du HSGIC et du Comité de pilotage du NEPAD. Ces

recommandations ont été adoptées par le Secrétaire Exécutif du NEPAD.

Le 3 Septembre, le NEPAD, la Commission de l'UA, le G8/ Cellule d'appui de l'OCDE, et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont organisé une session spéciale du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) sur les changements climatiques, à Addis-Abeba, Ethiopie. La session s'est penché sur la définition d'une position commune avec les partenaires dans les principales préoccupations et attentes de l'Afrique sur le changement climatique afin de s'assurer que ces questions ont été traitées correctement dans tout nouvel accord sur le changement climatique devant être soumis au sommet de Copenhague sur le changement climatique au plus tard en décembre. Les principaux messages de la session extraordinaire ont été diffusés aux instances régionales et mondiales adéquates ainsi qu'ultérieurement, à Copenhague.

Le 7 Septembre 2009, Dr. Ibrahim Mayaki, Secrétaire exécutif du NEPAD, a présenté ses lettres de créances à M. Ebrahim Ismael Ebrahim Vice-ministre des Relations internationales et de la Coopération d'Afrique du Sud. Le Dr. Mayaki a donc été officiellement accrédité en qualité de Secrétaire exécutif du NEPAD et Chef du bureau provisoire de l'Union africaine (UA) en Afrique du Sud, et principal Représentant du Président de l'UA, M. Jean Ping à Pretoria. Ceci constitue l'aboutissement de la signature de l'accord de siège du NEPAD entre l'UA et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud.

Le NEPAD a lancé avec succès les initiatives mondiales sur l'efficacité de l'aide, la coopération Sud-Sud et le développement des capacités grâce à l'Équipe spéciale et au Groupe de travail de l'OCDE / CAD sur l'efficacité de l'aide. Il en résulte que le Secrétariat du NEPAD a reçu mandat de coordonnateur pour la région Afrique lors de la réunion de l'Équipe spéciale sur la CSS portant sur l'EA/ la CSS / DC en septembre 2009 à Washington DC, Etats-Unis.

Dans le cadre du programme TIC du NEPAD, le projet de démonstration e-écoles du NEPAD a été parachevé dans 10 des 16 pays africains retenus en partenariat avec les pouvoirs publics nationaux, tandis que les projets phares d'infrastructures du réseau TIC du NEPAD à large bande - UHURUNET sous-marins et terrestres UMOJANET sont en bonne voie.

OCTOBRE - DECEMBRE 2009

Dans le cadre des progrès en direction de l'intégration de UA/NEPAD, le Vice-Président de la Commission de l'UA, Erastus Mwencha, a lancé l'Harmonisation du programme de travail de la Commission de l'UA/NEPAD, le 3 Novembre, à Addis-Abeba (Ethiopie). Ce processus qui a associé des cadres supérieurs et chefs de programme de la Commission de l'UA et du Secrétariat du NEPAD, a défini un plan de programme de travail par

programme sectoriel sur la base des principes généraux d'appropriation institutionnelle; alignement; délimitation des rôles et des responsabilités; harmonisation; gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle. Les Commissaires de l'UA et le Secrétaire exécutif du NEPAD ont participé à cette première session de travail d'harmonisation des programmes entre la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD. Le Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec la Commission de l'UA et la Conférence des Ministres africains sur l'environnement (CMAE), a fourni un appui technique aux pays africains pour le Sommet de Copenhague sur le changement climatique en Décembre 2010. Grâce au processus de Copenhague, le Secrétariat a apporté une importante contribution à l'élaboration de la position africaine commune pour le Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, où il a participé en qualité de membre essentiel de la délégation officielle de l'UA. Ce constituait un suivi des décisions de l'UA sur le changement climatique prises lors du Sommet de Syrte de juillet 2009.



Le Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD, le Dr Ibrahim Mayaki, avec des étudiants de l'Université de Johannesburg

Les dispositions pour accueillir le Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) de l'UA / NEPAD ont été finalisées en consultation avec le Gouvernement du Burkina Faso. Le principal objectif du Centre régional du NEPAD est de donner aux régulateurs africains plus d'accès à des formations et informations scientifiques les plus actualisées possibles sur la réglementation de la biotechnologie afin de les exploiter à des fins de développement économique tout en protégeant les agriculteurs, les consommateurs et l'environnement. Le thème principal de la 4^{ème} réunion annuelle de l'Initiative pour l'investissement en Afrique du NEPAD/OCDE, qui s'est tenue à Johannesburg (Afrique du Sud), les 11 et 12 novembre, était le renforcement des investissements privés dans les infrastructures énergétiques en Afrique. La réunion s'est déroulée en deux parties, avec des travaux au niveau ministériel (auxquels ont pris part les ministres de l'Ouganda, du Malawi, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Cameroun) sur la mobilisation des ressources financières en Afrique dans un

contexte de crise financière mondiale; et une table ronde d'experts (avec au moins 250 représentants provenant des milieux d'affaires, des états, d'organisations internationales et de la société civile).

Plus de 650 délégués ont assisté au Sommet inaugural du NEPAD sur les Transports, tenu les 25 et 26 novembre à Johannesburg. Ces délégués étaient venus d'Angola, du Botswana, du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du RDC, d'Ethiopie, d'Egypte, du Ghana, de Gambie, du Gabon, de Côte-d'Ivoire, du Kenya, de Libye, du Malawi, de l'île Maurice, de Mozambique, de Namibie, du Nigeria, du Rwanda, du Sénégal, d'Afrique du Sud, du Swaziland, de Tanzanie, de Tunisie, de Zambie, du Zimbabwe, et l'on comptait également des représentants de la France, de Bruxelles, du Japon, de l'Inde et de la Russie, et ceux de la plupart des plus importantes organisations multilatérales (Banque mondiale, ONU et la Commission européenne). Les principaux thèmes du Sommet ont été la tendance à la suppression des frontières intracontinentales, la normalisation du développement des infrastructures de transport, et l'utilisation de la planification des infrastructures de transport multimodales afin qu'elles puissent se compléter et non pas se concurrencer les unes les autres.

En Décembre, au moins 14 pays africains avaient signé les Conventions nationales du PDDAA, ce qui illustre le renforcement de la mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national et régional. Le PDDAA (Programme Détaillé pour le

Développement de l'Agriculture en Afrique) est la pièce maîtresse de la politique de lutte contre la pauvreté rurale et le renforcement de la sécurité alimentaire sur le continent.

Le NEPAD a également continué à renforcer les partenariats pour la sécurité alimentaire en Afrique par la signature d'un protocole d'accord avec l'Alliance pour la Révolution verte en Afrique (AGRA) en novembre 2009. La réunion de la 5^{ème} plate forme de partenariat du PDDAA qui s'est réunie à Abuja le même mois a également mis en évidence les recommandations sur la façon dont l'Afrique pourrait utiliser efficacement les fonds pour la sécurité alimentaire de l'Aquila.

Le Secrétariat a porté son attention sur la poursuite de la mise en œuvre du Protocole d'accord de 5 ans pour le financement à hauteur de 50 000 000€ au titre du Fonds espagnol/NEPAD en faveur de l'Autonomisation des femmes africaines et du projet Incubateurs d'entreprises pour les femmes africaines entrepreneurs (BIAWE) avec un certain nombre de CER, dont la CEDEAO et le COMESA, à la suite du renouvellement de l'engagement du gouvernement espagnol dans le Fonds.

Le NEPAD a par ailleurs mobilisé d'autres partenaires pour soutenir ses activités menées dans le cadre du Plan de production pharmaceutique de l'UA qui vise à consolider l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique sur le continent. Le NEPAD coordonne le consortium de partenaires qui soutient le projet, dont l'Organisation Mondiale de la Santé et la Fondation Bill et Melinda Gates.



Domaines d'intervention des programmes sectoriels

AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Si nous voulons que la pauvreté soit révolue en Afrique, il nous faut améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus dans les économies majoritairement agraires en l'Afrique.

Tels sont les objectifs indissociables du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) « Made in Africa » lancé en 2003, sous l'égide de l'Union Africaine et du NEPAD.

Grâce au PDDAA, les gouvernements africains se sont engagés à accroître la productivité agricole en investissant au moins 10% de leurs budgets nationaux dans l'agriculture.

En 2009, les pays ne se sont pas seulement contentés d'harmoniser leurs stratégies nationales sur le programme du PDDAA mais il est également important de noter que depuis le Sommet du G8 de l'Aquila jusqu'au Sommet du G20 à Pittsburgh et à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le PDDAA a reçu un soutien et une reconnaissance au plan international pour le rôle qu'il n'a cessé de jouer pour placer l'agriculture et la sécurité alimentaire au centre du programme de développement de l'Afrique. Le G8/G20 s'est engagé à verser un montant supplémentaire de 22 milliards de dollars EU pour l'agriculture et, lors du Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire, les dirigeants du monde ont souligné la nécessité de soutenir l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire dans le cadre du PDDAA.

Ces solides pas en avant sont extrêmement encourageants. Ils servent à nous rappeler la force de véritables partenariats et collaborations dans nos efforts collectifs pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique et au-delà.

Il s'agit là indubitablement d'une année historique. Neuf pays ont signé la convention PDDAA en 2009, ce qui souligne non seulement l'engagement de l'Afrique en vers l'éradication de la pauvreté grâce à l'agriculture mais également l'importance que l'Afrique accorde à la déclaration de Maputo et à la problématique élargie de la sécurité alimentaire.

La conférence des ministres de l'Agriculture en avril et le Sommet de l'Union africaine en Juin 2009 ont été des jalons importants pour l'avenir de l'agriculture africaine. La communauté internationale se mobilise autour du programme du PDDAA, de l'appui aux priorités et aux domaines stratégiques post-convention. Des plans de mise en œuvre du PDDAA pour stimuler l'agriculture et éradiquer la pauvreté sont en cours d'exécution dans un nombre croissant de pays et donnent d'excellents résultats. L'engagement financier à travers ces conventions du PDDAA a été significatif

en 2009 et est allé au-delà de 1 milliard de dollars EU dans le cadre des efforts conjoints de la CUA et du NEPAD dans la mobilisation des ressources pour promouvoir la mise en œuvre du PDDAA au niveau national et régional.

En 2009, l'examen du PDDAA a marqué un autre jalon important, cinq ans après le lancement de ce programme. L'une des principales recommandations de l'examen était d'élargir la base du PDDAA pour englober, par exemple, les rois et les chefs africains qui jouent un rôle important pour veiller à ce que le développement agricole favorise les personnes vulnérables. Mobiliser les compétences et les connaissances de la communauté du développement agricole, ces chefs traditionnels, les organisations de la société civile et le secteur privé réuniront une formidable force pour lutter contre la faim et faire de la pauvreté une histoire révolue en Afrique.

Le rôle du Secrétariat du NEPAD dans le Partenariat TerrAfrica constitue un autre résultat notable en 2009. En effet, ce partenariat a permis à un certain nombre de pays africains de progresser dans la gestion durable des terres et de l'eau (GDT), qui est l'un des piliers du PDDAA. A titre d'exemple, le Malawi, le Ghana, le Nigeria, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont reçu un appui direct du Secrétariat pour élaborer leurs cadres d'investissement de GDT. L'Éthiopie a également tenu une conférence au mois d'août 2009 sur son cadre d'investissement dans la GDT afin de mobiliser l'appui des partenaires. Grâce au PDDAA, l'Ouganda a entrepris un effort pour intégrer pleinement la gestion durable des terres avec l'appui du PNUD, de la Banque mondiale, du Secrétariat du NEPAD, et du COMESA. Le NEPAD a également continué à renforcer les partenariats pour lutter contre l'insécurité alimentaire par la signature d'un protocole d'accord avec l'Alliance pour la Révolution verte en Afrique (AGRA) en Novembre 2009. La réunion de la 5^{ème} plate-forme de partenariat du PDDAA d'Abuja au courant du même mois a également fait des recommandations sur la façon dont l'Afrique pourrait utiliser efficacement les fonds de l'initiative pour la sécurité alimentaire du G8 de l'Aquila (ISAA)

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

La problématique ici était de finaliser le document sur le Cadre Stratégique de Renforcement des capacités du NEPAD fin de 2009. Dans son avant-propos, le Secrétaire exécutif, Dr. Mayaki a expliqué que "le cadre milite en faveur d'un changement de paradigme nécessaire pour aborder le renforcement des capacités ». Le document souligne la nécessité de mettre au premier plan l'ingéniosité africaine, et les innovations basées sur les impacts et les solutions. Tout ceci repose sur les 6 piliers stratégiques suivants :

- a) La transformation du leadership ;
- b) La transformation des citoyens ;

- c) L'exploitation des potentiels africains ;
- d) Les compétences et les ressources pour le développement ;
- e) Le renforcement des programmes de formation des formateurs ;
- f) La planification et la mise en œuvre intégrées et axées sur les résultats;
- g) Les innovations et savoirs basés sur des constats scientifiques.

Grâce au CSDC, le NEPAD a activement progressé dans les initiatives mondiales en matière de développement des capacités. L'un des axes essentiels de l'activité programmatique fut l'engagement du NEPAD au titre de coordonateur régional de l'initiative mondiale en matière d'efficacité de l'aide, coopération Sud-Sud et développement des capacités (EA/CSS/DC), découlant de la volonté du continent de mettre en œuvre le Programme d'action d'accra (PAA), sous la houlette de l'Equipe spéciale mondiale. Cette activité a permis de consacrer le CSDC comme programme défini par l'Afrique pour le développement des capacités à tous les niveaux. Le Secrétariat du NEPAD a également prôné le recours au CSDC en exhortant les partenaires et les institutions de développement des capacités à y faire référence dans leurs activités dans la région. A cet égard, le Secrétaire Exécutif du NEPAD a présenté le point de vue de l'Afrique sur la question des "perspectives du Sud" en matière de développement des capacités, lors d'un évènement organisé par l'OCDE/CAD en novembre 2009 à Paris par vidéoconférence. Ces interventions ont permis de rehausser la visibilité des pays du Sud, notamment africains, qui défendent les trois thèmes liés entre eux de l'EA, de la CSS et du DC et a contribué à formuler les intérêts et préoccupations pour l'évènement de haut niveau de mars 2010 à Bogota, Colombie.

Le Secrétariat du NEPAD a en outre noué des partenariats avec un certain nombre d'institutions de premier plan, notamment le PNUD, la CEA, l'ACBF, l'OCDE/CAD, l'institut de la Banque Mondiale dans l'optique d'harmoniser le CSDC sur leurs activités de développement des capacités en Afrique. Le CSDC devrait être entériné en 2010 par les instances de l'UA/NEPAD et opérationnalisé grâce à l'appui des partenaires au développement. En février 2009, le DC du NEPAD, en Association avec le programme ougandais du MAEP/NEPAD a organisé une séance de planification avec les parties prenantes au plan national afin de présenter le CSDC comme outil intégré permettant de répondre aux problématiques de DC soulevées par le processus de Programme d'action national du MAEP de l'Ouganda. De même, le NEPAD a associé les Universités et institutions de recherche africaines à travers ses programmes de développement des capacités des institutions de recherche et du tertiaire en juillet 2009 à Accra au Ghana. Ces deux initiatives ont servi de banc d'essai à l'utilisation du CSDC comme démarche de transformation du DC sur le continent.

ENVIRONNEMENT

La déception provoquée par l'échec du Sommet de Copenhague (Danemark) sur le Changement Climatique, a culminé avec par le retrait des pays africains de la session du 14 décembre 2009. Les délégations africaines entendaient ainsi protester contre la concentration sans cesse croissante des gaz à effets de serre dans l'atmosphère causant ainsi le changement climatique et des craintes d'effondrement de la production agricole dans le continent. L'Afrique du Sud s'est jointe au Brésil, à la Chine et aux Etats Unis pour rédiger le texte qui a finalement été noté, reconnaissant le changement climatique comme l'un des défis mondiaux majeurs actuels et invitant à entreprendre des actions pour limiter toutes les augmentations de température en-deçà de 2°C. En 2009, le Secrétariat du NEPAD a continué à opérer dans le cadre du Plan d'Action de Bali qui a jeté les bases pour l'atténuation, l'adaptation, le développement et les transferts des technologies, ainsi que les financements nécessaires pour faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. La Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD, en partenariat avec la Commission Economique pour l'Afrique, se sont employés à affiner les positions africaines afin de renforcer les structures et mécanismes de coordination et de négociation.

Le Secrétariat du NEPAD a largement contribué au développement de la Position Commune Africaine pour le Sommet de Copenhague sur le Changement Climatique tenu en décembre 2009 et auquel il a participé comme membre essentiel de la délégation de l'UA. Ceci s'inscrit dans le cadre du suivi des décisions prises lors du Sommet de l'UA tenu en juillet 2009 à Syrte sur le Changement Climatique. Le Secrétariat a assuré en particulier le leadership technique pour la formulation de la Position Commune Africaine pour les négociations de la Conférence de Copenhague sur le Changement Climatique, en collaboration avec la CUA et la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE).

Le Secrétariat du NEPAD a aussi collaboré avec la CEA et l'Unité d'Appui du G8/OCDE pour préparer les documents et instruments sur le Changement Climatique et la finance du Carbone, en préparation de la session spéciale du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) sur le changement climatique qui s'est tenue à Addis Abeba en septembre 2009. Cette session spéciale était coorganisée par les coprésidents du FPA, la CUA, le Secrétariat du NEPAD et la CEA. Cette documentation et ces instruments ont été communiqués aux négociateurs africains en vue d'accroître leur degré d'information et de renforcer leurs capacités pour une participation effective aux négociations aussi bien à Copenhague qu'aux réunions préparatoires. En outre, le Secrétariat du NEPAD a élaboré un document intitulé: "enjeux climatiques pour l'Afrique: de Bali à Copenhague", qui a été présenté aux Négociateurs et Ministres

Africains au cours d'une Session Spéciale des Experts de la CMAE tenue en Mai 2009. Ce document a été un instrument utile pour les négociateurs et les décideurs politiques. De même, le Secrétariat a préparé une note d'information sur le « Financement du Changement Climatique en Afrique ».

Un plan-cadre pour les programmes régionaux sur le Changement Climatique a également été formulé et entériné par le Panel Technique de Haut Niveau sur le changement climatique de la CMAE. Un calendrier pour les réunions de consultation sous-régionales a également été adopté par la conférence et des consultations ont été prévues pour le premier trimestre 2010.

Citons également au nombre des réalisations du Secrétariat du NEPAD la facilitation du dialogue des parties prenantes sur le Changement Climatique et l'appui fourni à ce titre. Le Secrétariat a organisé par exemple une réunion avec Communautés Economiques Régionales (CER) et les principaux partenaires stratégiques, notamment la CMAE et le WWF, en vue de conclure des accords de partenariat sous son leadership. Ceci visait à promouvoir la complémentarité et la cohérence dans la mise en œuvre des programmes sur le changement climatique.

Les activités du Secrétariat du NEPAD en matière de changement climatique sont inspirées par le Plan d'action pour l'environnement, qui est le cadre de politique continental principal pour l'environnement et la gestion des ressources naturelles en Afrique, adopté par l'Union Africaine et le NEPAD. Ce Plan d'action est organisé en groupes d'activités programmatiques et de projet à mettre en œuvre sur une période de 10 ans. La mise en œuvre du Plan d'action qui est entérinée par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) couvre les axes prioritaires: lutte contre la dégradation des sols; sécheresse et désertification; zones humides; espèces envahissantes; ressources marines, côtières; conservation transfrontalière des ressources naturelles; lutte contre le changement climatique; et questions transversales.

Les partenariats sont essentiels pour la mise en œuvre de plans d'action continentaux mais aussi au niveau sous régional. Dans ce but, le Secrétariat du NEPAD a négocié et conclu avec succès des accords avec plusieurs partenaires stratégiques, notamment le PNUE, la FAO, la Fondation des Nations Unies et DFID, entre autres. Ceci a abouti à des accords pour l'appui technique et financier de ces institutions au Secrétariat en vue de son assistance aux Communautés Economiques Régionales (CER) et aux Etats membres. Globalement, le NEPAD a œuvré avec les CER à la formulation de plusieurs Plans d'Action environnementaux sous-régionaux (PAESR) notamment pour la CEEAC, la CEDEAO, la SADC, l'IGAD et l'UMA pour la promotion d'une coopération régionale dans la gestion des ressources naturelles.



Des paysannes libériennes en action durant le processus de table-ronde pays, qui détermine comment mettre en œuvre le PDDAA au niveau national.

GENRE

Le Secrétariat du NEPAD continue à mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes, la scolarisation des filles et l'intégration systématique du genre au cours de l'année 2009. Les partenaires au développement (en particulier ceux d'Europe du Nord) ont continué à soutenir la promotion de l'éducation pour les femmes, la création de la parité entre les sexes dans l'emploi, la représentation politique, la création de richesse et l'égalité devant la loi (avec une attention particulière donnée à la violence fondée sur le sexe comme la violence conjugale par exemple, les mutilations génitales féminines [MGF] et les droits en matière de procréation).

ENCADRE 1: CREATION D'UNE UNITE BIOTECHNOLOGIQUE DE PRODUCTION DES VACCINS VETERINAIRES

L'une des réalisations importantes du Secrétariat du NEPAD dans le domaine du genre est liée à l'Association des Boy-scouts / Guides du Niger (AGEN) qui a reçu le soutien financier du Fonds espagnol du NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines pour mettre en œuvre un projet intitulé « Création d'une unité biotechnologique de production de vaccins vétérinaires ». Ce projet a une envergure nationale et son siège social est à Niamey (Niger). L'objectif principal du projet de 2 ans est de soutenir les femmes dans leurs activités agricoles et d'élevage.

A l'issue des 13 mois d'exécution, le projet a abouti à la création d'une unité opérationnelle de production de vaccins ainsi que sur un élevage de volaille. Dans le cadre du projet, deux membres de l'association ont bénéficié d'une formation à Bamako (Mali) et ont obtenu des certificats à l'issue de leur stage de formation. Les vaccins produits dans le cadre du projet sont destinés à l'éradication

de maladies telle que la rage. De plus, il est prévu que le projet produise des kits de diagnostic. Il est également prévu qu'à la fin du projet, 3 000 000 de doses de vaccins soient produites couvrant ainsi 40% du territoire national. Au moins doses ont déjà été produites.

La création de l'élevage de volaille vise la production d'œufs exempts d'organismes pathogènes (SPF) qui permettront de produire des vaccins à partir des embryons d'œufs. Cette technologie est principalement importée d'Europe et est rarement disponible dans la plupart des pays africains. Pour l'instant, la ferme avicole a été construite, des poules pondeuses ont été commandées en France, et un aviculteur a été recruté pour la supervision de la ferme. A l'heure actuelle, 150 œufs sont récoltés chaque jour. La vente des vaccins et des produits de la ferme permettra aux femmes d'être associées à des activités durables génératrices de revenus qui auront des retombées positives sur les conditions de vie de la communauté. Cela améliorera leur estime de soi et leur donnera toute la légitimité nécessaire en tant qu'acteur de développement. Globalement, les résultats de ce projet contribueront à l'accomplissement des OMD en assurant l'autonomisation économique des femmes et la sécurité alimentaire au Niger. Toutes les informations sur son potentiel de réplique dans d'autres pays africains seront recueillies et diffusées.

Le NEPAD et la Commission de l'UA ont également continué à promouvoir l'offre de formation des femmes afin qu'elles acquièrent des compétences entrepreneuriales ainsi que des compétences d'éducateurs communautaires sur le VIH / SIDA. Accélérer l'autonomisation des femmes est l'un des objectifs du programme du NEPAD. En conséquence, l'égalité des sexes est une composante essentielle du programme. Les activités du Secrétariat du NEPAD en matière de genre sont associées à un certain nombre de succès (encadré 1).

GOUVERNANCE

La gouvernance continue d'être la pierre angulaire de la vision, de la mission et du programme du Secrétariat du NEPAD, avec pour clé de voûte le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). En Juillet 2009, 30 pays africains (Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Nigeria, République du Congo, Rwanda, Sao Tome & Principe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie),

avaient accepté de faire partie du processus du MAEP.

En janvier le Ghana, le Rwanda, le Kenya, l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Bénin ont présenté des rapports d'étape sur la mise en œuvre de leurs Programmes d'actions nationaux. Le Mali, le Lesotho et le Mozambique ont été évalués avec succès par les pairs en juin lors du 11^{ème} Forum du MAEP au sommet de Syrte, en Libye. Cela porte à 12 le nombre total de pays qui ont achevé le processus d'évaluation par les pairs. Au rythme des progrès actuels, le NEPAD estime que le continent africain tout entier aura adhéré au MAEP en 2013 et achevé le processus du MAEP en 2020. Le rapport annuel du NEPAD sur le MAEP continue d'être l'un des documents les plus lus sur la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme en Afrique. En collaboration avec la Commission de l'UA, le NEPAD a continué à mobiliser des ressources pour la formation des parlementaires et mène des dialogues régionaux à l'échelle du continent sur les questions d'actualité brûlante telles que la diversité et la xénophobie, les élections, la corruption et la gestion des terres. Le Secrétariat du NEPAD participe régulièrement et activement à des forums importants sur la gouvernance en Afrique. La réunion du groupe d'experts sur « jeter un pont entre le pôle de la paix et celui du développement: le rôle et les capacités des organisations régionales et sous-régionales de l'Afrique » les 15-16 Décembre 2009, à Addis-Abeba, Ethiopie. Ont également participé à cette réunion l'OSAA, la Commission de l'UA, le PNUD, le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales, les CER, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Département des affaires politiques des Nations Unies, le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, la Commission de la consolidation de la paix, l'Union européenne, et l'OCHA. Afin d'éviter les doubles emplois avec la Commission de l'UA, le Secrétariat du NEPAD s'est concentré sur le programme de reconstruction post-conflit et du développement. Cela a fourni une plus grande complémentarité et une plus grande valeur ajoutée pour le développement en Afrique. Ce s'inscrit également dans le souhait d'établir des rôles clairement définis et des avantages comparatifs entre tous les acteurs du développement sur le continent. Le Secrétariat a concentré ses efforts sur la Sierra Leone et le Libéria où le système d'assistance des Nations Unies est urgemment requis, pour ce qui concerne en particulier le renforcement des capacités.



Un agent de santé administrant le vaccin de la poliomyélite à un enfant à Nairobi dans la zone de Dandora, Phase II.
Photo: Jane Some/IRIN

SANTÉ

Le NEPAD a continué à insister sur les éventuelles répercussions sur la santé de la réduction des revenus tant pour les particuliers que pour les pays, en Afrique et dans le monde, à la suite de la crise financière mondiale, et a élaboré un cadre d'action pour atténuer ce risque. Le NEPAD a déterminé que la crise financière avait entraîné une augmentation de la pauvreté, une réduction du revenu des ménages, des pertes d'emplois et une réduction des envois de fonds de l'étranger (notamment d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord). Ceci a affecté les déterminants sociaux de la santé ainsi que l'accès aux soins de santé. En raison de leurs énormes implications financières, les dépenses dans de nombreux pays africains restent en-deçà du minimum nécessaire pour financer les soins essentiels de santé de primaire, bien souvent les pays africains n'étant pas en mesure de combler l'écart entre leurs besoins et leurs budgets.

L'unité de publication du NEPAD a poursuivi ses activités de plaidoyer, en insistant tout particulièrement sur le renforcement des initiatives mondiales de santé sur des maladies précises (telles que le VIH / SIDA). Le Secrétariat a également continué à promouvoir le développement d'un appui technique plus efficace pour les systèmes de santé de nature à améliorer les capacités des pays africains.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

L'objectif de l'initiative e-écoles du NEPAD est d'exploiter les TIC pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles africaines, de fournir des compétences en TIC et des connaissances aux élèves du primaire et du

secondaire afin d'améliorer leur fonctionnalité et leur confiance dans la nouvelle société de l'information et l'économie du savoir. Cela a continué à se faire à travers le projet démonstration des e-écoles du NEPAD qui est soutenu par des entreprises de TIC pilotées dans le cadre d'un consortium par DEMO AMD, Cisco, HP, Microsoft et Oracle. Le Groupe d'experts e-écoles du NEPAD a été constitué lors d'un atelier de la Conférence sur la formation en ligne (e-Learning) à Dakar, au Sénégal, en mai 2009. Le thème de cette rencontre était le développement professionnel des enseignants. Un autre atelier sur le même thème a eu lieu en Juin, 2009 à Johannesburg. La Commission e-Afrique du NEPAD en partenariat avec Intel Corporation a organisé cet atelier afin de former 24 formateurs de 13 pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Mali, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud et Ouganda).

Un des résultats notables du programme d'infrastructures à large bande TIC du NEPAD fut la signature en octobre 2009 d'un Protocole d'accord entre Baharicom Development Company (développeur du câble sous-marin Uhurunet) et le consortium ACE sur le développement conjoint du câble sous-marin ACE/Uhurunet sur la Côte ouest de l'Afrique. L'objectif du projet est de relier les pays africains les uns aux autres et de relier le continent au reste du monde par l'entremise des systèmes de câbles sous-marins actuels et futurs. Une fois prachevé, le réseau du NEPAD intégrera le continent et facilitera le commerce ainsi que les interactions sociales et culturelles. La fabrication du câble sous-marin est en passe de débuter et il est prévu que le câble soit posé et prêt à l'emploi à la

mi-2010. Une autre réalisation importante de ce projet est l'achèvement d'une Etude de faisabilité détaillée pour le réseau terrestre transfrontière en Afrique orientale et australe. Une étude a démontré que sur près de 30000 km de fibre optique nécessaire pour interconnecter les pays de la région, 90% sont déjà en place ou sont prévus d'être construits avant 2012. Cette étude a recommandé que le déploiement d'Umojanet (le segment terrestre du réseau NEPAD) maximise l'utilisation des infrastructures existantes et minimise les nouvelles constructions.

INFRASTRUCTURE, ENERGIE, TRANSPORTS ET EAU

L'objectif fondamental de la Commission de l'UA et du NEPAD est de promouvoir le développement des infrastructures régionales, qui reste indispensable pour stimuler et soutenir l'intégration régionale en Afrique. Pour combler le déficit en infrastructures, les deux parties sont parvenues à une communauté de vue avec les partenaires multilatéraux et bilatéraux pour rattraper le retard, régler les problèmes d'entretien, améliorer le financement et la gestion inefficace des activités liées aux infrastructures. En effet, l'un des thèmes du douzième Sommet de l'UA à Addis-Abeba, Ethiopie était "le développement des infrastructures en Afrique". Compte tenu de la nécessité impérieuse d'un plan détaillé de développement des infrastructures à long terme, la Commission de l'UA, le NEPAD, avec l'appui de la Banque africaine de développement, ont lancé le programme pour le développement des infrastructures en Afrique.

Le développement des infrastructures comprend :

- La formulation de cadres de politique stratégiques et de programmes pour les infrastructures régionales africaines, à savoir, le Plan d'action à court terme (PACT) et le Cadre stratégique à moyen et à long terme (CSMLT) qui constituent à présent une partie intégrante du programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PDIA).;
- La facilitation et le suivi de la mise en œuvre des projets régionaux;
- Facilitation et mobilisation de ressources pour les projets d'infrastructures ;
- Aide aux pays pour la création d'un environnement propice susceptible d'attirer les investissements pour construire et entretenir les infrastructures
- Rôle de catalyseur pour une action unie (et concertée) en ce qui concerne la coopération régionale dans les infrastructures par le soutien aux communautés économiques régionales (CER) dans des domaines tels que le renforcement des capacités ;
- Diffusion des enseignements tirés aux États membres de l'UA, partenaires, CER et aux autres parties prenantes



Des sources alternatives d'énergie comme les panneaux solaires, ont le potentiel d'accroître la productivité et les revenus pour les PME en Afrique

Les partenaires au développement accompagnent la Commission de l'UA et le NEPAD dans le cadre du Consortium pour les infrastructures en Afrique, qui s'est réuni en session annuelle en mars 2009 à Rome. L'un des chiffres les plus alarmants présentés provenait d'une étude de la Banque Mondiale qui considérait que l'Afrique avait besoin de 80 milliards de dollars Eu par an pour combler son déficit en infrastructures. Ce financement n'est possible qu'avec l'assistance généreuse des partenaires au développement. Les priorités de la Commission de l'UA et du NEPAD demeurent le secteur de l'énergie ainsi que le réseau d'infrastructure à large bande.

L'objectif fondamental de la Commission de l'UA et du NEPAD est de promouvoir le développement des infrastructures régionales, qui reste indispensable pour stimuler et soutenir l'intégration régionale en Afrique.

Le domaine des infrastructures est l'un des secteurs du NEPAD qui a été examiné de manière approfondie. Le deuxième examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action à court terme en matière d'infrastructures du NEPAD (PACT) a souligné les réalisations suivantes:

- L'identité du NEPAD est bien établie, bien connue et reconnue aussi bien à l'intérieur qu'en dehors de l'Afrique, les initiatives de développement importantes pour le continent étant aujourd'hui envisagées dans cadre du NEPAD. C'est l'aboutissement des nombreux efforts consentis par toutes les parties prenantes importantes du NEPAD sous la conduite de son Secrétariat. ;
- Il y a une plus grande compréhension et appréciation des rôles et responsabilités liée à l'exécution du programme des infrastructures du NEPAD à travers le continent au sein des principales parties prenantes et les partenaires au développement;
- Certaines CER, conscientes de leur rôle, ont élaboré et mettent en œuvre des plans de renforcement des capacités. Ceci comprend le renforcement de leur structure interne, de leurs systèmes et capacités au plan techniques et financiers ;
- Mise en place de Fonds tels que le Fonds pour l'élaboration des projets d'infrastructures du NEPAD et le Fonds africain de l'eau, gérés par la Banque africaine de développement (BAD) et qui regroupe plusieurs partenaires au développement.

Dans le domaine de l'énergie, le Secrétariat du NEPAD a été en mesure de faire l'état des lieux actuel des projets énergétiques sur le continent par le biais d'études documentaires et de visites de terrain. Cela a permis d'établir une liste de projets prioritaires du NEPAD en matière d'énergie au plan régional. Le Programme Bioénergie du NEPAD a également enregistré des résultats positifs. Il a

notamment été consacré comme programme multisectoriel du Secrétariat qui englobe aussi bien l'énergie, que l'environnement, l'agriculture et le secteur des Sciences et de la technologie.

Une autre réalisation dans le secteur de l'énergie concerne le renforcement des capacités; en effet, le NEPAD a noué plusieurs partenariats avec des institutions telles que le Power Institute for East and Southern Africa (PIESA). De même, dans le cadre de l'Initiative NEPAD-OCDE, un partenariat public-privé (PPP) a été noué en collaboration avec le IPPF dans le domaine du renforcement des capacités. Défendre et promouvoir la participation des petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'électricité, en particulier dans l'utilisation des sources d'énergies renouvelables afin d'accélérer l'électrification du continent, a été une des principales réalisations stratégiques du Secrétariat dans le secteur énergétique. L'utilisation des énergies renouvelables a été mis en avant lors de plusieurs réunions importantes organisées en collaboration avec des partenaires comme l'OCDE, l'Union européenne dans le cadre du partenariat Afrique-UE sur l'énergie, ou encore la BAD. Ces efforts ont abouti à l'intégration des sources d'énergie renouvelables dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Grâce à l'engagement du Secrétariat avec différentes parties prenantes du continent africain et d'ailleurs, des bases claires ont été définies pour ce qui est de la contribution du NEPAD dans l'exploitation du potentiel des énergies renouvelables comme source de croissance économique, notamment à travers la fabrication d'équipement.

Les principales réalisations du Secrétariat dans le secteur des transports comprennent sa contribution à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre des composantes de transport du Programme des infrastructures du NEPAD et le développement du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui est en cours. Il a également contribué au dialogue entre les institutions africaines et les partenaires au développement pour assurer la cohérence dans leur soutien au développement des infrastructures en l'Afrique.

Cela a été réalisé par le biais de différentes plates-formes dont le Consortium africain pour les infrastructures. Le concept d'Initiatives de développement Spatial, qui relie les ressources naturelles au développement des transports, est un domaine que le Secrétariat défend ardemment et qui jouit d'une reconnaissance croissante comme modèle de développement viable. Faciliter le dialogue sur le développement des transports est essentiel pour éviter les chevauchements d'activités par les institutions et les principaux intervenants ainsi que pour offrir une plate-forme de partage d'informations, d'échange de vues et des meilleures pratiques. Le sommet inaugural des Transports présenté à l'encadré 2 illustre notre contribution pour faire progresser le dialogue sur le transport en Afrique.

ENCADRE 2: SOMMET INAUGURAL DES TRANSPORTS DU NEPAD

Le Sommet inaugural des transports du NEPAD et l'Expo Africaine 2009, première édition d'un rendez-vous qu'il est prévu d'organiser une fois par an sur le continent africain, s'est tenu à Midrand (Afrique du Sud), en novembre 2009. Plus de 650 délégués venus de 25 pays et 20 organisations internationales ont participé au Sommet. Plus d'une centaine d'exposants y ont également pris part. Le Sommet a été organisé par le secteur des transports de l'unité des Infrastructures du Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec Cape Media, éditeur de presse économique de premier plan et entreprise d'événementiel du Cap (Afrique du Sud). Ce Sommet qui fut très participatif a réuni les gouvernements africains, le secteur privé, les institutions financières, les partenaires au développement, les experts des transports ainsi que les agences de développement des infrastructures en matière de transports afin de traiter des plans actuels de développement des infrastructures de transport régionales et continentales, et de formuler de nouvelles stratégies en s'inspirant des réussites passées qui ont été rendues possibles grâce aux politiques gouvernementales et aux plans actuels.

Durant le Sommet, le premier Prix d'excellence des projets d'infrastructures des transports du NEPAD a été décerné à deux organisations et à un état. Les lauréats furent : le Maputo Corridor Logistics Initiative (MCLI), Ethiopian Airlines, et le Gouvernement du Sénégal. L'un des principaux résultats de ce sommet a été la réalisation, par le secteur des transports du NEPAD, d'un rapport compilant toutes les communications présentées durant le Sommet. Ce rapport donne un aperçu des défis en matière d'infrastructures de transport quel que soit le mode de transport et leur impact sur l'intégration régionale et la facilitation du commerce en Afrique. Il fournit également une vue d'ensemble des enseignements tirés et de certaines des meilleures pratiques en matière de planification et de développement des infrastructures de transport en Afrique. Le rapport fournit également des informations précieuses qui contribueront aux efforts de gestion du savoir de la nouvelle Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN).

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Le secteur des Sciences et technologies du NEPAD a mis en œuvre huit programmes pour faire écho au Plan d'action consolidé en matière de sciences et de technologies (PAC) de l'UA / NEPAD adopté lors du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine en 2006. L'objectif, l'orientation et la stratégie des huit programmes sont établis et fondés sur les trois piliers du PAC à savoir: la production de savoir, le renforcement des capacités et l'innovation technologique. La conception du programme est transversale, avec un accent particulier sur les défis socio-économiques à relever auxquels les citoyens africains sont confrontés. La mise en œuvre stratégique des différents programmes est généralement définie par le schéma générique suivant: La conception du programme est transversale, avec un accent particulier sur les défis socio-économiques à relever auxquels les citoyens africains sont confrontés. La mise en œuvre stratégique des différents programmes obéit généralement au schéma générique suivant:

Initiatives → Programmes → Projets → Avantages (produits/ résultats)

Programme 1: Initiative sur les biosciences africaines de l'UA / NEPAD (IBA)

Le NEPAD / IBA est une suite de programmes conçus pour être en phase avec les trois programmes phares du PAC: A cet effet, cinq réseaux ont été créés sur le continent, à savoir :

- (i) Le Réseau des biosciences d'Afrique australe (SANBio, 12 pays de la SADC à l'exception de la RDC et de la Tanzanie, le Hub CSIR-SANBio et 5 pôles dans différents pays) ;
- (ii) Le Réseau des Biosciences d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale (BecANet, 17 pays dont la majorité est membre du COMESA, International Livestock Research Institute (ILRI)-BecANet Hub) ;
- (iii) Le Réseau des biosciences d'Afrique de l'Ouest (WABNet, 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)-WABNet Hub) ;
- (iv) Le Réseau des Biosciences d'Afrique du Nord (NABNet, 6 pays en Afrique du Nord, Centre national de recherches du Hub en Egypte - NABNet Hub) ;
- (v) Réseau Africain d'expertise en biosécurité (ABne, dont le centre est au Burkina Faso, il comprend tous les pays africains et l'objectif est de coordonner les activités de biosécurité en matière de biotechnologie des cultures).

LES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT MENES DANS CHACUN DES RESEAUX

Dans le réseau SANBio, le thème principal des projets est la "validation scientifique des remèdes traditionnels contre le VIH / SIDA". SF-2000, un remède à base de plantes utilisé par un herboriste en Zambie pour lutter contre le VIH / SIDA, a été mis en gélules et les études précliniques sur les anti-VIH-1 sous-type C ont mené à l'élaboration d'un protocole pour la phase I des essais cliniques prévus en Zambie. D'autres projets de recherche comprennent la culture de champignons et le transfert aux communautés locales de la technologie d'aquaculture, en visant en particulier les femmes, tout en utilisant des ressources locales à prix abordables.

BecANet Hub accueille 24 projets de recherche sur les cultures et l'élevage, dont trois programmes phares et cinq projets compétitifs en quête de subventions. Les projets portaient sur la banane, le sorgho, le bétail, la tuberculose humaine, le tef, le manioc, la patate douce, et les interactions entre l'hôte et le vecteur de la trypanosomiase causée par la mouche tsé-tsé. Une des étapes de la recherche sur la trypanosomiase est la découverte d'un médicament potentiel contre la maladie du sommeil et d'un brevet.

WABNet est met en œuvre un projet phare sur « L'inventaire et la caractérisation des ressources génétiques du sorgho de l'Afrique de l'Ouest ». En utilisant le Ghana comme modèle, 245 obtentions de sorgho ont été récoltées, mais une étape importante de ce projet fut la collecte de 45 nouvelles obtentions.

NABNet met en œuvre un projet phare sur la production, en Afrique du Nord, d'une variété d'orge tolérante aux stress biotiques et abiotiques (bio-fortifiée). Actuellement des plantes bio-fortifiées et résistantes à la sécheresse sont en cours de tests en serre. Le réseau est également en train de mettre en œuvre d'autres projets, notamment les facteurs de risque génétique du diabète de type II (diabète de type 2), la protection des palmiers-dattiers contre les principaux agents pathogènes, et les bio insecticides pour la lutte biologique. Depuis le démarrage

Le réseau d'expertise en bio sécurité en Afrique de l'UA/NEPAD (ABNE) est un réseau de services à l'échelle continentale géré par du personnel africain avec une expertise multidisciplinaire dans les systèmes de bio sécurité ; y compris la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale, l'impact socio-économique, la propriété intellectuelle et les questions juridiques. Depuis sa création, ABNE a dispensé une formation basée sur des informations scientifiques à jour aux régulateurs africains de la biotechnologie agricole pour aider les pays à prendre des décisions éclairées. ABNE est appuyé techniquement par l'expertise de bio sécurité internationale de l'Université du Michigan. Le réseau est financé par la Fondation Bill et Melinda

Gates, tandis que le Gouvernement du Burkina Faso apporte un soutien au titre de statut d'institution internationale. Depuis sa création, ABNE a dispensé une formation basée sur des informations scientifiques à jour aux régulateurs africains de la biotechnologie agricole pour aider les pays à prendre des décisions éclairées notamment pour ce qui est des questions relatives aux organismes génétiquement modifiés.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des ressources humaines: les étapes suivantes ont été accomplies:

- (i) Le NEPAD OST a soutenu et supervisé quatre étudiants en Master et trois doctorants
- (ii) le SANBio / pôle sur les systèmes de savoir traditionnel (IKS) a parrainé six étudiants du troisième cycle et le centre de bioinformatique a formé 40 participants
- (iii) De 2007 à ce jour, 38 étudiants du 3^{ème} cycle (25 en master et 13 doctorants), 16 stagiaires à court terme et 13 scientifiques de passage ont utilisé les installations BecANet Hub.
- (iii) WABNet a six étudiants (quatre hommes et 2 femmes) inscrits pour les projets concernant l'inventaire et la caractérisation des ressources génétiques du sorgho d'Afrique de l'Ouest.
- (iv) NABNet a 12 étudiants en master et 24 doctorants travaillant sur différents projets mis en œuvre dans la région.

En termes de renforcement des capacités des infrastructures, les réalisations sont les suivantes: (i) SANBio a créé un Centre Bioinformatique à l'Université de Maurice, et le Centre de IKS à North-West University en Afrique du Sud (ii) la mise à jour des installations du laboratoire au BecANet Hub (iii) la création d'un laboratoire de biotechnologie à l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso.

Programme 2: Renforcement de l'innovation pharmaceutique en Afrique

En réponse au rapport intitulé Renforcer l'innovation pharmaceutique en Afrique, établi par le NEPAD et le Conseil de la Recherche en Santé pour le Développement (COHRED), le NEPAD a entrepris d'améliorer et de renforcer l'innovation pharmaceutique dans le cadre de l'Initiative africaine de recherche pour la santé (RAIS). Cette initiative est axée sur l'amélioration de l'accès aux médicaments (et la recherche de produits améliorés ou de substitution) tout en stimulant la production de médicaments par les pays africains.

Programme 3: Mobiliser l'aide à l'harmonisation de l'enregistrement des médicaments en Afrique:

Améliorer l'accès aux médicaments prioritaires L'Initiative Africaine de réglementation et d'harmonisation pharmaceutique (AMRH) a été créée pour aider les pays et régions africains à

réagir au manque d'accès aux médicaments grâce à l'enregistrement des médicaments. L'initiative, à travers des structures existantes, telles que les Communautés économiques régionales africaines (CER) et les autorités de réglementation pharmaceutique nationales (NMRA), vise à harmoniser l'enregistrement des médicaments.

Programme 4: Initiative Indicateurs africains en matière de sciences, technologie et innovation (ASTII) de l'UA/NEPAD

Conformément à l'objectif global de l'Initiative ASTI (qui est de contribuer à une meilleure qualité de la science, des technologies et des politiques d'innovation aux niveaux national, régional et continental), la mise en œuvre de l'Initiative s'est déroulée en deux phases. La première phase, avec l'appui d'un fonds de démarrage de l'Agence suédoise de coopération et de développement international (ASDI) de 2,9 millions \$EU et cofinancé par les pays participants, a été mis en place dans les 19 pays africains suivants: Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Trois étapes ont été sélectionnées pour marquer les réalisations actuelles: (a) Mise en place du cadre de l'enquête ASTI; (b) Soutenir et renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour l'élaboration et l'utilisation de R & D, ainsi que celle d'indicateurs d'innovation, (c) Diffusion des données et des informations ASTII. Pendant la première phase (2006-2008), les indicateurs d'innovation R & D ont été collectés par les points focaux nationaux ASTII au travers d'enquêtes. Le rapport sera disponible au cours du dernier trimestre 2010.

Programme 5: Construire une base d'énergie durable

L'objectif principal du programme phare «Construire une base d'énergie durable» est de renforcer la sécurité énergétique de l'Afrique par la création et l'application des connaissances scientifiques et des innovations technologiques. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:

- Accroître l'accès rural et urbain à des technologies et des sources d'énergie respectueuses de l'environnement ;
- Améliorer l'efficacité énergétique ;
- Augmenter ou élargir l'éventail des sources d'énergie et de technologies à usage domestique et commercial.

Un cadre a été élaboré en consultation avec les parties prenantes. La politique en la matière orientera la formulation de la proposition de programme.

Programme 6: Sécuriser et assurer la pérennité des ressources en eau et bâtir un réseau africain de centres d'excellence en sciences de l'eau et développement

La première Conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie (AMCOST), tenue à Johannesburg en 2003, a décidé de faire de l'eau, de la science et de la technologie (S & T) un des programmes phares du NEPAD. Ce programme phare, conçu comme un réseau, vise à renforcer les capacités du continent à maîtriser et à appliquer les S & T de façon à garantir l'eau potable et la gestion des ressources en eau du continent grâce à la coopération nationale et régionale.

Un Réseau sciences de l'eau pour l'Afrique australe avec un centre situé à l'Université de Stellenbosch a été créé en mars 2009, tandis que celui pour l'Afrique de l'Ouest a été créé en novembre 2009 avec un centre à l'Université Cheikh Anta Diop.

Programme 7: Centre africain du laser

Le Centre africain du laser (CAL) a été conçu pour servir de réseau virtuel ouvert à tous les instituts africains souhaitant mener à bien des recherches fondées sur le laser. Le Centre national du laser CSIR est le principal pôle, en Afrique du Sud, qui pilote la participation de l'Afrique du Sud au sein du Centre africain du laser. Le SLA est doté d'un conseil d'administration dont le mandat est d'exercer un contrôle indépendant sur la gestion de cette organisation dans l'intérêt des parties prenantes. Les domaines de recherche couverts par le CAL sont basés sur la photonique et liés à différents domaines de recherche tels que la photobiologie, l'électronique, les semi-conducteurs physiques, les dispositifs à fibre, les photodétecteurs, l'opto-électronique, la physique de l'état solide, la science des matériaux, la spectroscopie laser femtoseconde, l'optique non linéaire, les lasers et la technologie laser, et la télédétection atmosphérique. Ces domaines de recherche ont des applications pertinentes pour le développement économique de l'Afrique.

Le programme éducatif du CAL, visant à améliorer et à perfectionner les compétences des jeunes chercheurs et techniciens, est en cours d'élaboration.

Programme 8: Création d'un Réseau Africain d'Instituts Mathématiques (AMI-Net)

L'Institut africain des sciences mathématiques (AIMS) est un centre panafricain de formation post-universitaire et de recherche situé à Cape Town (Afrique du Sud). L'objectif de l'AMI-Net est de créer d'ici les cinq prochaines années, environ 15 instituts du type AIMS partout en Afrique, formant ainsi un réseau connecté qui fonctionne de façon coordonnée.

Au cours des quatre dernières années, 160 étudiants issus de 29 pays africains ont obtenu le diplôme AIMS. Actuellement, cinquante-trois étudiants sont en formation dans des centres AIMS dans 20 pays africains

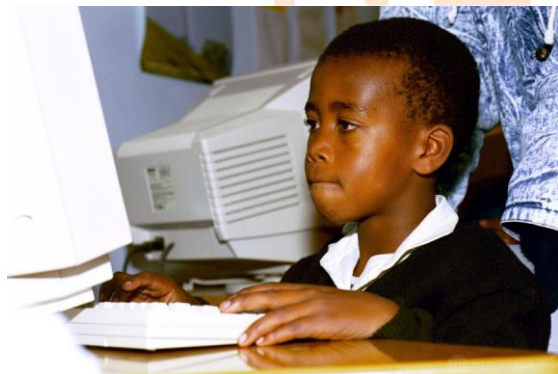
Au cours des trois dernières années, AIMS et ses partenaires africains ont élaboré une proposition pour AMI-Net. Suite à un appel à propositions, une série de visites sur le terrain ont eu lieu, et des plans d'activités détaillés élaborés pour la mise en place de pôles AMI-Net au Ghana, à Madagascar, au Soudan et en Ouganda. Des pôles sont également à l'étude dans d'autres pays, notamment au Botswana, en Égypte et en Éthiopie.

COMMERCE ET ACCESS AUX MARCHES

Le Secrétariat du NEPAD a intensifié ses activités de promotion d'un continent favorable à l'investissement dans le cadre d'une initiative de l'OCDE, dont le but est de maintenir une croissance durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté par la promotion du développement du secteur privé dans les pays africains.

L'appropriation africaine pilote l'initiative, qui est guidée par un groupe de pilotage, présidé par le Secrétaire exécutif du NEPAD, avec comme Vice-présidents l'Afrique du Sud et le Japon. Le groupe de pilotage est composé de tous les principaux acteurs du NEPAD, des pays et donateurs de l'OCDE, des Communautés économiques régionales (CER), du Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique (Investment Climate Facility), la Banque mondiale, la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations partenaires.

La célébration de la 1ère Journée africaine du NEPAD, sous le thème "Unifier l'Afrique à travers l'éducation et la culture" en mai 2009 a été une des principales réalisations du Secrétariat du NEPAD dans le domaine du développement des capacités humaines.



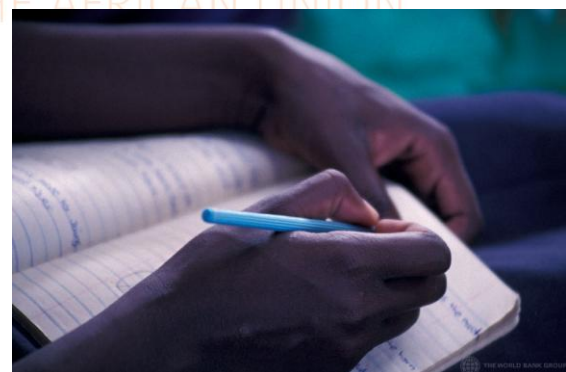
ÉDUCATION ET CULTURE

La célébration de la 1^{ère} Journée africaine du NEPAD, sous le thème "Unifier l'Afrique à travers l'éducation et la culture" en mai 2009 a été une des principales réalisations du Secrétariat du NEPAD dans le domaine du développement des capacités humaines. L'événement, organisé à Pretoria (Afrique du Sud), a réuni plus de 300 invités et son point d'orgue fut l'adoption d'un **projet Patrimoine**. Le projet porte, entre autres, sur les volets suivants : l'art et l'enseignement autochtones, la musique et

les pièces de théâtre qui encouragent la recherche, la documentation ainsi que la publication des approches autochtones de l'art, de l'alphabétisation et le développement, et des Prix de mérite pour le développement et l'excellence de la recherche et l'innovation dans l'art et la culture africains.

Les Communautés économiques régionales (CER) ont également pris l'initiative de créer des possibilités éducatives pour les jeunes hommes et femmes, infirmières et sage-femmes, pour l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie, des campagnes d'alphabétisation et pour la création de Centres régionaux d'excellence en programme d'éducation. Avec un éventuel appui de l'UNESCO et son propre Syllabus de rapport sur l'Afrique ainsi que celui des Centres d'excellence (CdE) et des Centres de référence (CdR), le renforcement des capacités continue de gagner du terrain à travers le continent.

Une autre réalisation de taille du Secrétariat du NEPAD a été son projet de développement des ressources humaines en faveur des infirmières et des sages-femmes. À cet égard, 8 étudiants ont achevé les programmes de maîtrise et acquis une expérience professionnelle au Malawi. Le Gouvernement chinois a également promis une enveloppe de 1,5 million \$EU pour d'autres formations de niveau maîtrise pour des étudiants infirmiers dans 3 pays au sein de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Le Projet de formation des infirmières et sages-femmes a récemment reçu le Prix Spirit of Philanthropy Award de «Sigma Theta ta International» aux États-Unis d'Amérique (USA).



Conclusion et perspectives pour l'année à venir

L'année 2009 fut marquée par de grands bouleversements dans les activités et l'évolution du NEPAD. L'avancée la plus significative et la plus passionnante fut l'intégration du NEPAD au sein de l'Union africaine et la transition du Secrétariat du NEPAD à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD avec pour mandat d'exploiter et de gérer les ressources intellectuelles du continent pour accomplir le développement durable et promouvoir la création de richesse sur le continent.

Le NEPAD continue de fournir le soutien technique nécessaire à la réflexion sur les politiques à travers le continent, à la production de savoir, à la prise de décision et à la communication. Cela a permis aux dirigeants politiques africains de présenter un front uni et cohérent face aux partenaires au développement du continent tels que les Nations Unies, le G8, le G20, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique, entre autres mécanismes de partenariats auxquels l'Afrique est associée.

L'activité du NEPAD est conçue pour promouvoir « une Afrique intégrée, prospère et en paix dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène mondiale » tel que défini dans la vision de l'Union Africaine. Le rôle du NEPAD doit essentiellement conduire et accélérer la mutation politique et socio-économique voulue par les dirigeants et les citoyens africains. Le créneau du NEPAD dans le paysage des institutions de développement en Afrique est sa capacité de soutien technique et opérationnel et sa compétence à obtenir des résultats en matière de gestion stratégique du savoir, d'élaboration et de mise en œuvre des programmes.

Plusieurs principes continuent de guider la mise œuvre du NEPAD comme cadre de renouveau et de transformation de l'Afrique et permettent ainsi d'atteindre les objectifs de développement au plan continental et international, y compris les OMD. Il s'agit de :

- a) La bonne gouvernance comme un préalable à la paix et à la sécurité ;
- b) Un développement politique et socio-économique durable ;
- c) L'appropriation et leadership africains ainsi qu'une participation large et approfondie de tous les secteurs de la société ;
- d) L'ancrage du développement de l'Afrique sur ses ressources et sur l'ingéniosité de ses populations;
- e) Partenariats entre et parmi les populations africaines ;

- f) Accélération de l'intégration régionale et continentale ;
- g) développer la compétitivité des pays et du continent africains en général ;
- h) Nouer un nouveau partenariat international qui modifie les rapports de force inégaux entre l'Afrique et le monde développé.
- i) Et s'assurer que tous les partenariats visent la réalisation des OMD et des autres cibles et objectifs de développement.

Les défis d'une crise économique et financière mondiale conjuguée à une crise alimentaire et pétrolière et au changement climatique ont rendu la vision et la mission de l'UA NEPAD encore plus impérieuse pour le développement de l'Afrique. Au contraire, il faut considérer que ces défis constituent également l'occasion pour l'Afrique de mettre ses ressources en commun et d'exploiter le leadership intellectuel dont elle dispose afin de former un front commun efficace pour aller de l'avant.

L'objectif essentiel pour 2010 et les années à venir est de soutenir ces efforts pour que le NEPAD, en tant que programme phare de développement de l'Union africaine, et de l'agence du NEPAD comme organe technique de l'UA soient bien positionnés pour arriver à des résultats concluants en ce qui concerne la vision, la mission et le mandat avec l'appui des partenaires au développement nouveaux et traditionnels.

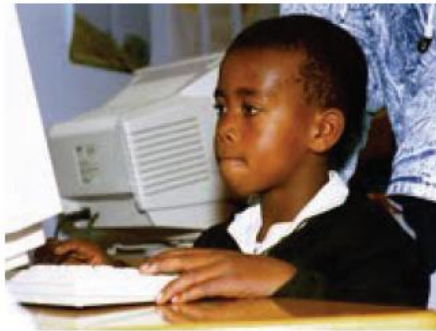
Coordonnées :

Agence de Planification et de Coordination du NEPAD
Adresse physique International Business Gateway
New Road & 6th Road
Midridge Office Park
c/o Challenger & Columbia Avenue
Block B
Midrand
Johannesburg 1685, Afrique du Sud

Adresse postale
P.O. Box 1234
Halfway House
Midrand
Johannesburg 1685, South Africa

Téléphone
Tel: +27 (0) 11 256 3600
Fax: +27 (0) 11 206 3762
Email: info@nepad.org
Site Web: www.nepad.org

Edité par Dr. Andrew Kanyegirire (NEPAD Communications)
Editeur Consultant : M. Sim Kyazze (Communications Consultant)
Conception: M. Simon Pamphilon (Consultant en Communication)
(c) Agence du NEPAD 2010



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

African Union Commission

African Union Development Agency (AUDA-NEPAD)

2010

Annual Report 2009

NEPAD

NEPAD

<http://archives.au.int/handle/123456789/1692>

Downloaded from African Union Common Repository